



Pôle éducatif du Mont de Vannes

Inspection éducation nationale circonscription de Luxeuil

Portable : 07 66 48 55 65
Fixe : 09 67 49 83 62

Saint-Barthélemy, le 23/01/2024

Le directeur du Pôle éducatif du Mont de Vannes

à

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale,
Madame la Présidente du SIVU,
Messieurs les Maires,
Mesdames les Représentantes des parents d'élèves,
Madame la Directrice du périscolaire,
Mesdames les membres du RASED,
Mesdames les Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles,
Mesdames les Agents d'entretien,
Mesdames les Enseignantes et Monsieur l'Enseignant de l'école

Objet : Deuxième Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2023-2024

Vous êtes invités à participer à la deuxième réunion du Conseil d'Ecole qui se tiendra :

Le mardi 5 mars 2024,

à 17h30,

au Pôle éducatif du Mont de Vannes, BCD

Ordre du jour :

- Le périscolaire
- Point d'étape de l'évaluation d'école
- Les activités de la coopérative scolaire
- Actions pédagogiques : Améliorer le climat scolaire en développant l'empathie des élèves, Théâ, ...
- Réponses aux questions des parents (celles-ci auront été formulées et soumises à l'équipe pédagogique au moins une semaine avant)